



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

ACTES

Sport & Handicap dans les Grandes écoles

Colloque des 6 et 7 février 2025, ESSCA, Bordeaux

Commission Diversité & Inclusion
Commission Vie étudiante

Avril 2025

Les publications de la collection Actes proposent des restitutions d'évènements organisés et coorganisés par la Conférence des grandes écoles.

Sommaire

• Journée du jeudi 6 février 2025

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE 3

Allocution de Charles Bassi, directeur du campus de l'ESSCA Bordeaux

Allocution de Hélène Surrel, vice-présidente en charge de la commission Vie étudiante de la CGE et directrice de Sciences Po Lyon

Allocution de Stéphane Gérard, conseiller Sport & Activités sportives, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Allocution de Juliette Anfriani, chargée de mission sport et jeunesse, ministère des Sports

ATELIER 1 : « VIS MA VIE » 6

SUCCESS STORIES 6

Alice Marceau, étudiante en ingénierie de l'alimentation et de la santé de l'école UniLaSalle

Chapelle Bonfo Tonfack, étudiant en géologie de l'école UniLaSalle

• Journée du vendredi 7 février 2025

ALLOCUTION D'OUVERTURE 10

Allocution de Vincenzo Vinzi, vice-président en charge de la commission Diversité & Inclusion de la CGE et directeur d'ESSEC Business School

TABLE RONDE : ET CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ? 10

Sensibilisation au handisport et intégration du sport adapté

Aménagements pour les étudiants en situation de handicap et sportifs de haut niveau

Recommandations pour les Écoles

PRÉSENTATION DU PROGRAMME « LA RELÈVE » 12

ATELIER 2 : « AU BOULOT ! » 14

Journée du jeudi 6 février 2025

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

— Allocution de Charles Bassi

Directeur du campus de l'ESSCA Bordeaux



Charles Bassi a ouvert la première journée du colloque en soulignant les occasions précieuses qu'incarnent ces journées pour travailler collectivement sur le sujet de l'accessibilité. Charles Bassi a remercié la participation des présents et souhaité une belle conduite des travaux.

— Allocution de Hélène Surrel

Vice-présidente en charge de la commission Vie étudiante de la CGE et directrice de Sciences Po Lyon



Hélène Surrel n'avait pas pu se rendre disponible lors du colloque et nous avait donc fait part de son propos.

Hélène Surrel souhaitait revenir sur l'engagement de la Conférence des grandes écoles dans le prolongement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Elle voulait rappeler la participation active de la Conférence des grandes écoles au sein du groupe de travail interministériel (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse), dont l'objectif est d'inscrire la pratique physique et sportive au sein des établissements d'enseignement supérieur et de décliner un héritage concret des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Lors du séminaire du groupe de travail Activités Physiques et Sportives de juin 2024, rassemblant les référents sports et sportifs de haut-niveau des Grandes écoles, Ludivine Munos (Paris 2024) était intervenue pour échanger sur l'inclusion des étudiants en situation de handicap dans le sport. A la suite de ce séminaire, l'élan inédit suscité par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a poussé la commission Vie étudiante à faire de cette année 2025, une année charnière pour le développement du para sport au sein des Grandes écoles. Le colloque « Sport x Handicap » s'inscrit pleinement dans cette volonté.

Hélène Surrel a souhaité mettre en évidence un constat majeur : l'absence de coordination entre les référents handicap, et les référents sport et les sportifs de haut niveau. Face à ce manque, elle a insisté sur la nécessité de structurer l'accompagnement et le développement de la pratique physique et sportive adaptée dans les établissements.

Elle a ensuite détaillé les objectifs du colloque, qui visent à clarifier le rôle des référents handicap et sports, à accompagner et adapter la pratique sportive des étudiants en situation de handicap, à développer le para sport dans les Grandes écoles, ainsi qu'à fédérer les acteurs et structurer l'offre territoriale.

Enfin, elle a souligné un enjeu crucial : la rupture de la pratique physique et sportive adaptée entre le secondaire et l'enseignement supérieur, notamment pour les étudiants sportifs en situation de handicap. Selon elle, il est essentiel de garantir une continuité et de renforcer l'inclusion pour permettre à chaque étudiant de poursuivre son engagement sportif dans les meilleures conditions.

— Allocution de Stéphane Gérard

Conseiller Sport & Activités sportives, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Stéphane Gérard a ouvert son intervention en soulignant l'importance du sport comme vecteur d'inclusion et de bien-être dans l'enseignement supérieur. Il a rappelé les progrès réels de l'accès aux études pour les étudiants en situation de handicap (ESH) contrairement au domaine de la pratique sportive qui reste encore marqué par des inégalités :

« Trop souvent, les étudiants en situation de handicap se heurtent à des obstacles pour accéder aux infrastructures sportives, aux équipements adaptés ou tout simplement à une offre d'activités inclusive. C'est un enjeu central pour nos établissements : favoriser une pratique sportive accessible à tous, qui ne se limite pas à une simple adaptation, mais qui vise une réelle inclusion. »

Quelques chiffres clés cités :

- **61 %** des 15-34 ans en situation de handicap sont des pratiquants réguliers contre 78 % dans la population générale (Mauroux, Raffin and Zimmer, 2025)¹
- **59 000** étudiants en situation de handicap sont accompagnés dans l'enseignement supérieur (soit 2 % des effectifs) (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, 2023)²

Il a insisté sur le rôle fondamental des établissements dans l'inclusion sportive des étudiants en situation de handicap, en évoquant trois leviers :

- **Rendre l'offre existante accessible** et développer des offres spécifiques si nécessaire,

¹ Amélie Mauroux, Valérie Raffin, Cédric Zimmer, « La pratique sportive des personnes en situation de handicap », INJEP, 2025 [\[online\]](#)

² Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Les étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur - état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n° 15 », 2023 [\[online\]](#)

- **Assurer une évaluation systématique des besoins sportifs** lors des entretiens avec les services handicap,
- **Favoriser la coopération entre les services** des sports et les référents handicap pour accompagner les étudiants vers des solutions adaptées.

Il a conclu en soulignant l'importance du cadre réglementaire, notamment la circulaire du 10 juillet 2024 sur les droits des étudiants en situation de handicap, qui impose de systématiser la prise en compte du sport dans l'accompagnement des ESH :

« Notre responsabilité collective est d'accompagner chaque étudiant dans sa pratique, en dépassant les logiques d'adaptation ponctuelle pour construire un véritable écosystème inclusif dans l'enseignement supérieur. »

— Allocution de Juliette Anfriani

Chargée de mission sport et jeunesse, ministère des Sports



Juliette Anfriani a débuté son intervention en rappelant le rôle fondamental du sport dans l'insertion sociale et la santé des étudiants. Elle a insisté sur le fait que l'accessibilité au sport ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais bien comme une opportunité de transformation et d'innovation dans les établissements du supérieur :

« Il ne s'agit pas simplement d'adapter des infrastructures, mais bien de repenser nos pratiques sportives pour qu'elles soient accessibles et attractives pour tous. »

Elle a mis en avant plusieurs outils et bonnes pratiques déjà déployés pour accompagner cette dynamique :

- Les **Maisons Sport-Santé**, qui facilitent l'accès au sport pour les étudiants éloignés de la pratique,
- Les **clubs inclusifs**, avec un objectif de 3 000 clubs formés à l'accueil de personnes en situation de handicap,
- Le **Pass'Sport**, qui offre une aide financière pour favoriser l'inscription des ESH dans des clubs.

Juliette Anfriani a également insisté sur la nécessité d'un engagement collectif pour construire un véritable héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en matière d'accessibilité et d'inclusion.

Elle a conclu en lançant un appel à l'action :

« Les solutions existent, les bonnes pratiques aussi. Il nous appartient désormais de les généraliser pour que chaque étudiant, quelle que soit sa situation, puisse pratiquer un sport dans les meilleures conditions possibles. »

ATELIER 1 : « VIS MA VIE »

Cet atelier a proposé aux référents handicap et sports d'inverser leur rôle pour mieux comprendre et entrevoir les spécificités de leurs missions. L'objectif était de favoriser la collaboration, l'échange et la compréhension mutuelle entre les référents handicap et sports des Grandes écoles. Il s'agissait de permettre aux participants d'explorer et de mieux appréhender les missions spécifiques de chacun, tout en renforçant les liens entre ces deux domaines d'expertise.

Pour faciliter cette expérience immersive, l'ensemble des participants a été scindé en deux groupes :



- **Premier groupe** : animé par l'animateur du groupe de travail Activités Physiques et Sportives (GT APS), Mickael Romezy (Directeur des programmes Sport et SHN, emlyon BS). Ce groupe était composé des référents handicap. Guidés par l'animateur, ils ont réfléchi ensemble à la configuration des missions des référents sports, en abordant les enjeux et les particularités de cette fonction.



- **Deuxième groupe** : sous la direction de l'animatrice du groupe de travail Handicap, Aline Duneau (Référente handicap, CESI). Ce groupe réunissait les référents sports, invités à se pencher sur les missions et responsabilités des référents handicap. L'animatrice a conduit les discussions, permettant aux participants de mieux comprendre les besoins spécifiques des étudiants en situation de handicap et les adaptations nécessaires mises en œuvre par les référents.

Cet atelier a permis aux référents de prendre conscience des réalités et des contraintes liées à chaque mission, tout en favorisant une meilleure coordination et une coopération accrue entre les deux domaines. L'expérience a renforcé la compréhension mutuelle et posé les bases d'une collaboration plus étroite pour accompagner au mieux les étudiants, qu'ils soient en situation de handicap ou engagés dans une pratique sportive de haut niveau.

SUCCESS STORIES

Ce temps dédié a permis de mettre en avant des témoignages d'étudiantes et étudiants parasportifs ayant bénéficié d'aménagements pendant leurs études.

— Alice Marceau

Étudiante en ingénierie de l'alimentation et de la santé à UniLaSalle



Alice Marceau a partagé son expérience de sportive de haut niveau en ski alpin handisport. Son intervention a mis en lumière les aménagements nécessaires pour concilier un double projet académique et sportif, ainsi que ses recommandations pour améliorer l'inclusion du parasport dans les grandes écoles.

L'accompagnement académique et institutionnel pour les sportifs en situation de handicap

L'école UniLaSalle a mis en place plusieurs aménagements académiques afin de permettre à l'étudiant de concilier ses études avec sa carrière sportive :

- Une tolérance sur les absences lors des périodes de compétition.
- Un suivi personnalisé, avec un plan d'accompagnement ajusté chaque mois en concertation avec plusieurs référents (académique, sportif et handicap).
- Un soutien institutionnel, notamment en matière de communication et de valorisation de son projet sportif.

L'apport du dispositif « La Relève » du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)

Alice Marceau a bénéficié du programme La Relève, qui lui a permis de découvrir et de s'engager dans le ski alpin handisport en compétition.

Grâce à ce programme, elle a pu entrer en contact avec la Fédération de ski, qui a reconnu et validé son potentiel sportif. Elle a ainsi intégré le collectif La Relève, dédié aux sportifs détectés et accompagnés vers le haut niveau.

Ce dispositif joue un rôle clé en apportant un soutien financier et en facilitant la mise en relation avec les fédérations sportives, deux éléments essentiels pour progresser vers l'équipe de France.

Son parcours actuel et ses objectifs sportifs

Après ses études, Alice Marceau a poursuivi son double projet avec détermination :

- Sa fonction est aujourd'hui responsable scientifique dans une agence de communication spécialisée en santé.
- Elle a repris son projet sportif après plusieurs années marquées par des blessures.
- À court terme, elle vise une participation aux Coupes d'Europe, avec pour objectif ultime une qualification aux Jeux Paralympiques de 2030 en France.

Recommandations pour améliorer la prise en charge des étudiants sportifs de haut niveau en situation de handicap

Alice Marceau a proposé une approche structurée autour de trois axes pour favoriser l'inclusion des étudiants sportifs en situation de handicap dans l'enseignement supérieur :

Axe 1 : Adapter le parcours académique

- Mettre en place une flexibilité dans l'organisation des cours et des examens (étalement du cursus, sessions de rattrapage).
- Faciliter l'accès aux cours à distance et proposer un tutorat pour compenser les absences.
- Reconnaître l'engagement sportif dans l'attribution des crédits ECTS.
- Assurer la présence de référents handicap et sports et sportifs de haut-niveau au sein des établissements.

Axe 2 : Développer l'offre de parasport dans les Grandes écoles

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures sportives et investir dans du matériel adapté.
- Intégrer le para sport dans la vie étudiante, en impliquant les associations et en développant des partenariats avec des clubs handisport.

Axe 3 : Sensibilisation et engagement

- Sensibiliser les étudiants, enseignants et personnels administratifs au para sport.
- Encourager les établissements à s'engager activement dans l'accompagnement des étudiants sportifs en situation de handicap.

Alice Marceau a conclu son intervention en appelant les établissements à oser s'engager auprès des étudiants sportifs de haut niveau en situation de handicap. Selon elle, l'accompagnement et l'engagement sont les clés de la réussite pour concilier performance académique et sportive.

Chapelle Bonfo Tonfack

Étudiant en géologie à UniLaSalle



Lors de son intervention, Chapelle Bonfo Tonfack a partagé son expérience de sportif de haut niveau en conciliant ses études en Grande école avec les exigences de sa carrière sportive. Il a mis en avant les aménagements spécifiques dont il a bénéficié pour mener à bien ce double projet et a formulé des recommandations visant à améliorer l'accompagnement des étudiants en situation de handicap engagés dans le sport de haut niveau.

L'accompagnement académique et institutionnel pour les sportifs en situation de handicap

Grâce à l'engagement de son établissement, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour permettre à Chapelle Bonfo Tonfack de poursuivre ses études tout en maintenant ses ambitions sportives. Ces mesures, adaptées à ses besoins spécifiques, lui offrent un cadre favorable pour concilier son parcours académique et sa carrière sportive :

- La mise à disposition de matériel adapté, essentiel pour compenser les limitations physiques liées à son handicap et faciliter son travail universitaire au quotidien.
- Des aides au déplacement, notamment pour ses activités sur le terrain en géologie,

afin de garantir son accès aux sites d'étude parfois difficiles à atteindre.

- L'adaptation de son logement, prenant en compte les contraintes liées à son handicap pour assurer un cadre de vie fonctionnel et confortable.
- Des dispenses d'assiduité, qui lui ont permis de s'absenter lors de ses entraînements et compétitions sans compromettre la validation de son cursus académique.

Ces aménagements témoignent de la volonté de l'établissement d'accompagner les étudiants en situation de handicap et de leur offrir des conditions optimales pour concilier leur parcours académique et sportif. Ils ont permis à Chapelle Bonfo Tonfack de poursuivre ses objectifs sans devoir choisir entre ses études et sa carrière de sportif de haut niveau.

Recommandations pour améliorer la prise en charge des étudiants sportifs de haut niveau en situation de handicap

Chapelle Bonfo Tonfack a proposé plusieurs pistes d'amélioration pour renforcer l'inclusion et le soutien des étudiants sportifs de haut niveau en situation de handicap. Ses recommandations s'articulent autour de trois axes principaux :

Axe 1 : Renforcer la flexibilité académique

- Permettre un aménagement personnalisé du cursus, avec une organisation plus souple des cours et des examens, et assurer une meilleure prise en compte des absences liées aux obligations sportives par le biais de dispenses adaptées.

Axe 2 : Accroître la sensibilisation et l'engagement

- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés au sport de haut niveau en situation de handicap, et encourager l'implication active de l'ensemble de la communauté académique pour soutenir les étudiants et favoriser leur intégration.

Axe 3 : Augmenter les financements

- Développer des ressources financières dédiées aux étudiants sportifs de haut niveau en situation de handicap, pour couvrir les besoins spécifiques liés au matériel, aux déplacements et aux aménagements nécessaires.

Chapelle Bonfo Tonfack a conclu son intervention en insistant sur l'importance d'une approche globale et inclusive. Selon lui, la flexibilité, la sensibilisation et un soutien financier accru sont essentiels pour permettre aux étudiants en situation de handicap de réussir pleinement leur double projet académique et sportif.

Journée du vendredi 7 février 2025

ALLOCUTION D'OUVERTURE

— Allocution de Vincenzo Vinzi

Vice-président en charge de la commission Diversité & Inclusion de la CGE et directeur d'ESSEC Business School



La deuxième journée du colloque a débuté par une allocution de Vincenzo Vinzi. Son intervention a permis de rappeler les engagements forts de la Conférence des grandes écoles en faveur de l'inclusion de l'ensemble de la communauté étudiante.

Il a mis en avant l'action des groupes de travail de la commission Diversité & Inclusion, en soulignant leur rôle essentiel dans la mise en œuvre d'initiatives concrètes pour l'égalité des chances. Il a également rappelé l'importance du plaidoyer en faveur de la mobilité des étudiants en situation de handicap, un axe majeur porté par la CGE pour garantir l'accessibilité des opportunités internationales à tous les étudiants.

Vincenzo Vinzi a ensuite insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre la commission Diversité & Inclusion et la commission Vie étudiante de la Conférence des grandes écoles. Selon lui, cette coopération est essentielle pour permettre aux différents personnels des établissements d'enseignement supérieur de travailler ensemble sur les enjeux d'inclusion, en partageant leurs expertises et leurs bonnes pratiques.

Enfin, il est revenu sur l'objectif principal de ce colloque : encourager la collaboration entre les référents sports et handicap des établissements du supérieur. Il a souligné que cette synergie est indispensable pour favoriser la mise en œuvre de la pratique sportive inclusive au sein des Grandes écoles. En encourageant le dialogue et l'échange d'expériences, la CGE souhaite impulser des actions concrètes pour rendre le sport accessible et inclusif.

Il a terminé son propos en remerciant l'implication des personnels en charge des sujets de sports et de handicap, sans lesquels, l'impulsion de tels projets serait impossible.

TABLE RONDE : ET CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

L'accessibilité et l'inclusion dans la pratique du sport en école sont des enjeux majeurs, notamment pour les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau. Cette table ronde a permis d'échanger sur les initiatives mises en place dans les établissements, les obstacles rencontrés et les perspectives d'amélioration.

Sensibilisation au handisport et intégration du sport adapté



Lukasz Ignatowicz a insisté sur l'importance de proposer des expériences immersives pour sensibiliser les étudiants à l'handisport :

<< Ce qui me paraît intéressant, c'est que justement le déficient visuel, en faisant une sorte de cécifoot, lui, il n'est plus en situation de handicap. C'est tous les valides, tous les voyants qui sont à côté de lui, du coup, qui sont dans une posture spéciale qu'ils ne connaissent pas. >>

Il a également mentionné la nécessité de collaborer avec les fédérations handisports régionales et d'investir dans du matériel adapté grâce aux subventions :

<< J'ai pu bénéficier de l'achat de matériel [...] avec une subvention du FIPHFP. >>



Stéphanie Libeskind a reconnu que la sensibilisation au handicap psychique dans les associations sportives était un aspect souvent négligé, mais qui mériterait une attention accrue :

<< L'atelier d'hier nous a fait prendre conscience de l'importance du sport pour le handicap psy [...] on va rentrer ça dans notre processus. >>

Aménagements pour les étudiants en situation de handicap et sportifs de haut niveau

• Handicap et sport en École :

Lukasz Ignatowicz a partagé son approche pour adapter l'offre sportive aux besoins spécifiques des étudiants :

<< En discutant avec eux, on essaie de voir ce qu'ils sont capables quand même de faire et dans quelle mesure on est capable de proposer une activité. >>

Il a donné l'exemple d'une étudiante ayant des contraintes médicales spécifiques et pour qui un programme de suivi individualisé en vélo a été mis en place

<< J'ai monté un projet spécifique avec cette étudiante-là [...] avec un plan de sorties progressives. >>

• Sportifs de haut niveau (SHN) :

Stéphanie Libeskind a mis en avant une nouvelle mesure qui sera mise en place en 2025 :

<< À partir de la rentrée 2025, tous les sportifs de haut niveau sur liste ministérielle percevront une bourse école en plus pour les encourager dans leur pratique sportive. >>

Elle a également souligné une difficulté d'ordre administratif :

<< On a des questions sur un étudiant SHN mais dans son pays... comment on le traite ? >>

• **Recommandations pour les Écoles :**

Les intervenants ont formulé plusieurs recommandations pour améliorer l'intégration du sport adapté et des sportifs de haut niveau dans l'enseignement supérieur :

- Sensibiliser par la pratique :

« Il n'y a rien de mieux que la pratique [...] Faire découvrir ce que c'est que de se déplacer en fauteuil avec un ballon, avec une raquette. » – Lukasz Ignatowicz

- Renforcer les collaborations entre référents handicap et sport :

« Il y a un impact indéniable sur la santé mentale et sociale des étudiants, et c'est important de créer ce lien entre référents handicap et référents sports. » – Stéphanie Libeskind

- Faciliter l'accès aux sportifs en situation de handicap :

« Aujourd'hui, je n'ai pas de sportifs de haut niveau en situation de handicap, mais si demain j'en ai, il n'y aura aucun problème pour leur mise en place d'aménagements. »
– Stéphanie Libeskind

- Multiplier les rencontres avec des athlètes handisport :

« Quand on fait venir des paras sportifs pour des moments de partage, ça met une grosse claque aux étudiants. » – Lukasz Ignatowicz

Les discussions ont mis en lumière des initiatives concrètes et des axes d'amélioration pour rendre le sport plus inclusif dans l'enseignement supérieur. L'objectif est de favoriser l'accès au sport pour tous, qu'il s'agisse d'étudiants en situation de handicap ou de sportifs de haut niveau, en garantissant un accompagnement adapté et des dispositifs de sensibilisation efficaces.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME « LA RELÈVE »



Chloé Traisnel, responsable du pôle développement, Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), a ouvert sa présentation en rappelant la mission du CPSF, qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs proposant une offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap. Elle a souligné l'importance du repérage des talents et du développement des pratiques sportives adaptées, en particulier en vue des compétitions de haut niveau.

Elle a présenté ensuite le programme « La Relève », un dispositif de détection conçu pour identifier de nouveaux talents sportifs en situation de handicap et les accompagner vers une pratique compétitive.

« Avec La Relève, notre objectif est double : d'une part, susciter des vocations parmi les personnes en situation de handicap en leur permettant de découvrir une discipline qui leur correspond ; d'autre part, détecter des talents susceptibles de représenter la France au plus haut niveau, notamment dans la perspective des prochains Jeux Paralympiques. »

- **Le fonctionnement du programme « La Relève » :**

Chloé Traisnel a expliqué que La Relève repose sur des journées de détection où les participants passent une série de tests d'évaluation de leurs capacités et aptitudes physiques. Ces journées permettent :

- D'**identifier** des potentiels sportifs,
- D'**orienter** les participants vers des clubs d'accueil adaptés,
- De les **accompagner** dans un parcours structuré allant de l'initiation à la compétition.

Elle a insisté sur l'importance de la collaboration entre le CPSF, la Fédération Française Handisport et la Fédération Française du Sport Adapté, qui travaillent ensemble pour structurer une offre de pratique et sensibiliser les clubs ordinaires à l'accueil des sportifs en situation de handicap. L'un des axes majeurs de cette démarche est la transformation progressive des structures existantes en clubs inclusifs, capables d'accueillir durablement des pratiquants en situation de handicap et de favoriser une dynamique d'inclusion.

<< Nous voulons lever les freins à l'intégration des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs. Cela passe par la formation, l'accompagnement et un travail de sensibilisation auprès des encadrants et des structures sportives pour qu'ils deviennent de véritables clubs inclusifs. >>

- **Les objectifs clés du programme :**

- Accélérer la structuration d'une offre de pratique inclusive,
- Renforcer le maillage des clubs inclusifs pour proposer plus d'opportunités aux athlètes en situation de handicap,
- Lever les préjugés et rassurer les clubs sur leurs capacités à accueillir ces sportifs,
- Créer une dynamique de détection et d'accompagnement vers le haut niveau.

Elle également mentionné la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), qui se déroulait du 31 mars au 4 avril 2025 et sur la thématique suivante : « la continuité des Jeux et le plaisir du sport ». Cet événement représentait une occasion unique pour les établissements scolaires et d'enseignement supérieur de s'inscrire dans une démarche active de promotion du sport inclusif.

<< La Semaine Olympique et Paralympique est un moment clé pour prolonger l'élan des Jeux et inscrire durablement le sport dans le quotidien des jeunes, y compris ceux en situation de handicap. Nous encourageons fortement les établissements à y participer et à organiser des actions autour du sport inclusif. >>

Elle a donc invité donc les établissements à s'inscrire sur la plateforme Génération 2024 afin de bénéficier du kit de participation, qui propose des outils pédagogiques

et des supports de communication pour valoriser leurs initiatives.
Elle a conclu en appelant à une mobilisation collective :

<< L'héritage des Jeux de Paris 2024 ne se construira pas tout seul. C'est ensemble, en impliquant nos établissements, nos clubs et nos jeunes, que nous pourrons inscrire le sport inclusif dans la durée et faire en sorte que chaque étudiant, quelle que soit sa situation, ait accès à une pratique adaptée et épanouissante. >>

ATELIER 2 : « AU BOULOT ! »

Cet atelier a proposé aux référents handicap et sports de travailler ensemble pour proposer une liste de recommandations ayant pour objectif de favoriser le développement de la pratique physique et sportive inclusive adaptée.

Toujours pilotés par les animateurs et animatrices des GT Handicap et APS de la CGE, les groupes ont chacun travaillé en chambre pour produire des recommandations. Celles-ci donneront lieu d'ici les mois à venir à des fiches pratiques à destination des Écoles pour les guider dans la mise en œuvre d'une pratique sportive pour toutes et tous.

CONCLUSION

En conclusion, le séminaire Sport x Handicap organisé par la Conférence des grandes écoles a constitué un temps fort d'échanges et de synergies entre les référents Sports, Sportifs de Haut-Niveau et Handicap.

Grâce aux apports d'experts, aux témoignages inspirants et aux ateliers collaboratifs, cet événement a permis de poser les bases d'une dynamique collective en faveur d'une pratique physique et sportive plus inclusive. Il a contribué à renforcer la sensibilisation des étudiantes et étudiants au para sport, à encourager le développement d'une offre adaptée de pratiques physiques et sportives, et à améliorer l'accompagnement des sportifs de haut niveau en situation de handicap.

Ces avancées témoignent de la volonté des Grandes écoles de faire du sport un véritable levier d'inclusion, de santé et d'épanouissement pour toutes et tous.



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

